La Cour-de-Bouée (4)

Au temps des Monti

Pendant près d'un siècle, de 1778 à 1874, la Cour-de-Bouée a été possédée par des membres de la famille de Monti, puis par leurs héritiers. L'aspect actuel du château est leur œuvre.

La famille de Monti est d'origine italienne. La branche française commence avec Bernard de Monti, venu en France avec Catherine de Médicis, épouse du roi Henri II.

Claude Louis de Monti

Avec son épouse, Marie Vincente Angélique de Guerry, Claude Louis de Monti, né en 1748 à Nantes, fit l'acquisition de la seigneurie de la Cour-de-Bouée et de ses annexes (terres nobles de la Babinais et de Méréal) le 14 août 1777, auprès du comte de Catuélan qui était poursuivi par ses créanciers. Le montant de la transaction était de 310 000 livres et l'entrée en jouissance fut fixée au 1er avril 1778. L'ensemble était loué pour 9 240 livres par an à un avocat, François Chevalier, sieur de Villepie.

La résidence principale des nouveaux acquéreurs était à Nantes et ils séjournèrent temporairement à Bouée. M. de Monti participa notamment à des délibérations du *général* de Bouée, une assemblée qui avait en charge les intérêts des habitants. Ces réunions eurent lieu en décembre 1779 et octobre 1780 ; il s'agissait d'obliger un prêtre, titulaire de la chapellenie de Rudesse à Bouée, à y résider et dire une messe de matin le dimanche, alors qu'il était parti pour être vicaire à Saint-Donatien de Nantes.

Claude Louis de Monti mourut dès le 28 juin 1782 à Paris, âgé de seulement 33 ans. Il ne laissait pas de postérité et ses héritiers étaient ses trois frères puînés : Louis Claude René, Joseph Gabriel Marie et Anne Georges Augustin. Le partage n'eut lieu que le 2 janvier 1785 ; conformément à la *Coutume de Bretagne*, l'essentiel (pratiquement les deux-tiers) revenait au premier d'entre eux. Dans la pratique, Louis Claude René obtint tous les biens immobiliers de son frère aîné et les cadets reçurent chacun 52 000 livres de leur frère.

Louis Claude René de Monti

Il était né à Nantes, en 1750, et après avoir été page du roi, il était devenu officier d'artillerie, arme savante. Il s'était illustré lors de l'attaque de Cancale par les Anglais, en mai 1779, en les repoussant par le feu nourri de ses batteries. La mort de son frère aîné l'avait fait sortir de l'état de cadet impécunieux. Il put faire un beau mariage et épousa, le 24 janvier 1785, la fille d'un riche négociant de Nantes, Flore Victoire Leroux des Ridellières, dotée de 200 000 livres. Il n'eurent un enfant que le 30 mars 1789, qui resta unique et qui fut prénommé Louis.

Même s'ils ne résidaient qu'épisodiquement à la Cour-de-Bouée, les Monti y avaient neuf domestiques. M. de Monti, plutôt que d'avoir recours à un fermier général comme l'avait fait le comte de Catuélan, loua directement lui-même ses différentes métairies ; il en tirait certainement ainsi un meilleur profit. Dans les baux, il exigeait que ses fermiers élèvent un jeune chien qu'il leur fournissait tous les ans et stipulait bien qu'il leur était interdit de chasser ou de tendre des collets ; ils devaient au contraire conserver les nids de perdrix. Madame de Monti assista au mariage de fermiers en 1788, mariage qui fut célébré dans la chapelle de la Cour-de-Bouée.

La Révolution vint perturber ce régime patriarcal, où les exigences n'empêchaient pas une certaine proximité. M. de Monti participa à l'assemblée de la noblesse de Bretagne à Saint-Brieuc en avril 1789, assemblée qui refusa de désigner des députés aux Etats généraux. En effet, les nobles bretons auraient voulu que les députés de la province aux Etats généraux soient désignés par les états de la province et non par des assemblées propres à chaque ordre. Cependant, en août 1789, Monti est l'un des gentilshommes du pays nantais les plus empressés à adhérer aux décrets de l'Assemblée nationale, dont l'abandon de tous privilèges pécuniaires de la noblesse. Cette acceptation de la Révolution ne dura pas. En juin et juillet 1791, des perquisitions eurent lieu à la Cour-de-Bouée dont un garde aurait tenté de recruter pour les nobles contre-révolutionnaires. Aucun papier compromettant ne fut trouvé. C'était l'époque où Louis XVI et sa famille s'étaient enfuis de Paris puis avaient été arrêtés à Varennes.

M. de Monti finit par émigrer en mars 1792, alors qu'un décret venait de placer les biens des émigrés « *sous la main de la nation* ». En juin, le district de Savenay fit procéder à l'inventaire des meubles de la Cour-de-Bouée puis des biens immobiliers de Monti. Son épouse protesta qu'il était parti à Spa, « *pour prendre les eaux* », mais les

administrateurs ne furent pas dupes. Il avait probablement rejoint l'armée des émigrés, en Allemagne.

La Cour-de-Bouée devint, comme tous les biens des émigrés, une ressource pour tous les besoins de la République. En 1793, on y prit des meubles pour équiper la caserne des soldats en garnison à Savenay, des grains, du vin, les bestiaux. La maison fut louée pour un an, par adjudication. C'est Jean Even, le jardinier, qui remporta les enchères. Il était sûrement le prête-nom de sa maîtresse, Madame de Monti, qui cherchait à sauvegarder ses droits et ceux de son fils. Dans ce but, elle demanda et obtint le divorce, le 21 novembre 1793. Il ne s'agissait évidemment que d'une parade contre la spoliation révolutionnaire.

En vue de leur vente, tous les biens de la Cour-de-Bouée, meubles et immeubles, furent à nouveau inventoriés en 1794 ; le district de Savenay avait confié cette mission à François Magouet, un jeune homme de 25 ans, de la Rostannerie. Les meubles furent vendus en août, à la désolation de Madame de Monti. Quelques temps auparavant, l'étang avait été asséché – la République considérait qu'une prairie était plus utile qu'un étang – et une grande partie du poisson, faute d'acquéreurs, avait crevé.

Madame de Monti réussit à faire valoir ses droits en 1796 : l'administration du département la reconnut créancière de la République en raison de sa dot, qui avait servi à financer les acquisitions foncières de son mari. L'année suivante, elle acheta la maison de la Cour-de-Bouée, vendue comme bien national. Quelques jours plus tard, la très riche bibliothèque du château fut emmenée dans des barriques.

M. de Monti était alors en Angleterre avec l'un de ses frères. L'autre, qui était officier de marine, avait disparu avec l'expédition de La Pérouse. L'ancien seigneur de la Cour-de-Bouée s'intéressait aux pratiques agricoles anglaises, avec l'espoir de les mettre en œuvre à son retour en France. Il rentra au pays en 1800 peu de temps après la prise du pouvoir par le général Bonaparte. Celui-ci avait accordé une amnistie aux insurgés de l'ouest. Pour en bénéficier, Monti prétendit n'avoir jamais quitté la France et avoir participé aux guerres de Vendée et des Chouans. Deux ans plus tard, il obtint un certificat d'amnistie pour fait d'émigration.

Monti occupa différentes fonctions sous l'Empire, auquel il avait dû se rallier, bon gré mal gré, comme beaucoup d'anciens émigrés. Il fut nommé membre du conseil général du département de la Loire-Inférieure. Avec l'aide de son épouse, il réussit à reconstituer ses propriétés d'avant la Révolution. Des travaux de rénovation du château furent entrepris. Madame de Monti mourut à la Cour-de-Bouée le 30 septembre 1812. Elle fut inhumée dans la chapelle.

M. de Monti accueillit favorablement la Restauration de la monarchie des Bourbon. Il fut titré marquis en 1815. Il mourut à Nantes en 1826 ; son corps fut ramené à Bouée.

Louis de Monti

Jeune homme, sa situation familiale le mettait en avant. En 1807, il fut parrain d'une cloche dans l'église de Bouée. L'année suivante, lors de la visite à Nantes de l'empereur Napoléon Ier, il était l'un des cavaliers de la garde d'honneur. A la Restauration, il devint garde de Monsieur, c'est-à-dire le frère du roi Louis XVIII (le futur Charles X) et habitait donc Paris.

Il fut marié, en 1817 à Marie-Pauline-Fortunée de Cornulier. Le couple vécut principalement à Nantes, mais restait fidèle à la Cour-de-Bouée. Madame de Monti fit venir à Bouée des sœurs de la communauté de Saint-Gildas-des-Bois en 1835 pour ouvrir une école de filles dont elle soutint financièrement les difficiles débuts.

Veuf en 1857, Louis de Monti se remaria en 1866 à Pauline-Jeanne-Joachine de La Jaille. Il est mort le 30 août 1874 à la Cour-de-Bouée, sans postérité.

Collection M. Ruiz

Le château de la Cour-de-Bouée
au début du XXe siècle.
L'aile de droite a été remaniée en 1811 par Louis-Claude-René de Monti, l'aile de gauche en 1885 par Zénobe Frotier de Bagneux et Pauline de La Jaille

Après les Monti

La veuve de Louis de Monti lui survécut jusqu'en 1903. Elle se remaria à Zénobe Frotier de Bagneux. Ils entreprirent des travaux à la Cour-de-Bouée et firent poser deux vitraux dans la chapelle Sainte-Barbe de l'église.

Ses héritiers ont été les Formigny de La Londe, qui ont possédé le domaine jusqu'après la seconde guerre mondiale.

Les restes des Monti ont été exhumés de la chapelle de la Cour-de-Bouée en décembre 1904 et transférés dans le cimetière de Bouée.

Bernard David